





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2017-235**

**Séance publique du**

**10 mai 2017**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170510- lmc1109462-DE-1-1
Date de signature : 12/05/2017
Date de réception : vendredi 12 mai 2017
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : REGIE DES MUSEES - TARIF D'ENTREE COUPLE POUR L'EXPOSITION "L'ATELIER  
BUFFILE, 70 ANS DE CERAMIQUE A AIX" AU MUSEE DU VIEIL AIX ET AU PAVILLON DE  
VENDOME**

Le 10 mai 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 04/05/2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Mme Arlette OLLIVIER à Monsieur Gérard DELOCHE, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Jean-Jacques POLITANO.

Secrétaire : Gaëlle LENFANT

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Direction Patrimoine et Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 MAI 2017

**Nomenclature : 8.9**  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : REGIE DES MUSEES - TARIF D'ENTREE COUPLE POUR  
L'EXPOSITION "L'ATELIER BUFFILE, 70 ANS DE CERAMIQUE A AIX" AU MUSEE DU VIEIL  
AIX ET AU PAVILLON DE VENDOME- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Musée du Vieil Aix et le Pavillon de Vendôme, organisent cet été une exposition intitulée « L'Atelier Buffile, 70 ans de céramique à Aix » du 24 juin au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Cette exposition hommage retrace 70 ans de création de céramique de l'Atelier Buffile, créé par Léonie et Jean Buffile en 1945 à Aix-en-Provence, faisant partie intégrante du patrimoine et de la création de notre ville.

En 1984 Vincent et sa femme Monique reprennent l'atelier familial. Ils créent ou collaborent à la réalisation de nombreux panneaux décoratifs pour des architectes et des décorateurs en France et à l'étranger. Depuis quelques années Monique perpétue la fabrication de vaisselle, distribuée dans de nombreuses boutiques. Vincent travaille avec des artistes et des plasticiens tout en développant une ligne créative personnelle. Romain, la troisième génération, rejoint l'atelier, pour cette exposition il a créé une pièce monumentale en collaboration avec le graphiste Samir Guessab.

Le Musée du Vieil Aix présentera les céramiques historiques de Jean Buffile, le Pavillon de Vendôme évoquera la technique de la céramique, mais également les collaborations de l'atelier avec les artistes : Louise Bourgoïn ; Paul Coupille ; Gérard Drouillet ; Jean-Paul Van Lith ; Ken Tisa ; Louis Molle ; Hervé Maury ; Tony Ramos ; Simon Van der Ven ; Trevor Gould.

Ainsi que la collaboration avec la Maison Pierre Frey Tissus ; Akin & Suri Tissus et tout récemment avec le créateur Jamin Puech.

Pour cette exposition conçue en deux volets dans les deux musées, un billet d'entrée couplé sera mis en place dans les billetteries des deux musées au Pavillon de Vendôme et au Musée du Vieil Aix de 5,50 € (au lieu de 3,50 € par musée), pour le public visitant les deux volets de l'exposition du 24 juin au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

En conséquence, mes chers collègues, je vous propose de :

- **DONNER** votre accord pour la vente du billet d'entrée couplée pour cette exposition dans les billetteries des deux musées Pavillon de Vendôme et Musée du Vieil Aix

- **ACCEPTER** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale procède à l'encaissement des dites-ventes.

DL.2017-235 - REGIE DES MUSEES - TARIF D'ENTREE COUPLE POUR  
L'EXPOSITION "L'ATELIER BUFFILE, 70 ANS DE CERAMIQUE A AIX" AU MUSEE DU VIEIL  
AIX ET AU PAVILLON DE VENDOME-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»